



Projet de deliberation

Conseil Municipal du jeudi 14 novembre 2019

Ressources Humaines n°2019-095 : Modification de désignation du coordonnateur recensement de la population 2020.

Monsieur Le Maire expose :

Lors du Conseil Municipal du 27 juin 2019 et par délibération n° 2019-051, l'assemblée délibérante avait désignée Monsieur Stéphane CAUTE, agent communal, en qualité de coordonnateur du recensement à la population,

Considérant la charge de travail de Monsieur Stéphane CAUTE, agent du service informatique, et en raison de la mise en conformité des systèmes d'exploitation des postes informatiques dans les multiples structures communales, (espace public numérique, établissements scolaires, bibliothèque municipale, services communaux...), au plus tard pour le 20 janvier 2020,
Considérant que les autres points cités dans la délibération n° 2019-051 du 27 juin 2019 reste inchangés,

Monsieur Le Maire propose à l'assemblée délibérante :

De procéder au recrutement d'un agent contractuel de droit public, à temps complet, pour faire face à un accroissement temporaire d'activité, dans les conditions fixées par la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, et son article 3-1°, à compter du 15 novembre 2019 et jusqu'au 29 février 2020 inclus. La rémunération sera fixée à l'indice majorée 326 correspondant à l'échelon 01 du grade d'adjoint administratif territorial.

Le régime indemnitaire instauré par la délibération n° 2017-006 du 19 janvier 2017 est applicable.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'adopter la proposition du Maire,
- De procéder au recrutement d'un coordonnateur du recensement à la population, sous contrat de droit public, dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux, à compter du 15 novembre 2019 et jusqu'au 29 février 2020 inclus,
- Dire que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.